

DOSSIER DE CANDIDATURE FOOTBALL

LYCEE E. DUCLAUX



LYCEE MONNET-MERMOZ



PARTENAIRES



SECTION ET SPORT-ETUDES... C'EST QUOI ?

C'est une structure qui permet d'allier un triple projet : scolaire, football et social.

Un projet pédagogique collaboratif entre les lycées et le club support permet à l'élève footballeur de bénéficier d'un rythme de pratique qui équilibre et harmonise le temps entre le travail scolaire et un rythme soutenu d'entraînement.

Les dispositifs sport-études doivent respecter un cahier des charges imposé par la Fédération Française de Football en termes de qualification d'encadrement, d'aménagement d'emploi du temps, de suivi médical et de projet éducatif et citoyen durant l'année scolaire.

La transversalité du milieu scolaire et du milieu footballistique, permet de construire l'élève dans l'apprentissage des règles, le respect, le goût de l'effort, la volonté d'apprentissage et dans le devoir d'exemplarité.

Le dispositif sport-études permet d'optimiser le niveau de pratique des élèves, de les construire individuellement sur le plan footballistique et humain. Mais la construction des élèves ne s'arrête pas là, dans le cadre de la section les jeunes suivront des actions de sensibilisation ou de formations complémentaires de leur statut d'élève ou de joueur (voir ci dessous)....

L'objectif étant d'avoir une réussite globale entre l'école, le football et le citoyen.

SE CONSTRUIRE EN TANT QUE JOUEUR ET EN TANT QUE CITOYEN...



Tout au long de sa formation, le joueur sera amené à réfléchir à son environnement de joueur ou d'Homme à travers des interventions (arbitrages, sport adapté, rôle d'éducateur, les nouvelles technologiques, santé et hygiène, environnement)

CLUB SUPPORT

- ✓ EDUCATEURS DIPLOMES
- ✓ 400 licencié(e)s
- ✓ U18F et Séniors F ; niveau régional
- ✓ U14 / U15 / U16 / U18 ; niveau régional



Lieu de vie et sites sportifs :

- ✓ Stade de Baradel (voir ci-dessous)
- ✓ Plaine de la Ponétie

Support du dispositif : infrastructures de Baradel



SEMAINE TYPE

SECTION SPORTIVE FEMININE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
COURS	COURS	COURS	COURS	COURS
COURS	COURS		COURS	COURS
	SEANCE 16H30/18H	SEANCE (horaire à définir)		SEANCE (horaire à définir)

DISPOSITIF SPORT ETUDES MASCULIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
COURS	COURS	COURS	COURS	COURS
COURS	COURS	SEANCE gr1 13H30/15H	COURS	COURS
	SEANCE 16H30/18H	SEANCE gr2 15H30/17H	SEANCE 16H30/18H	SEANCE 17H30/19H

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE



Coordonnateur section et
professeur référent lycée
Duclaux F.PERIE



Professeur référent lycée
Monnet E.DUMONTEL



AFC Coordonnateur
sportif et éducateur
réfèrent L.MAURY

ELEVE

JOUEUR



Lycées : Direction, enseignants, vie scolaire



LES LYCEES ET LEURS CURSUS



Lycée Emile DUCLAUX

environ 650 élèves
Lycée d'enseignement général

Cursus possibles :

De la seconde à la Terminale Générale

1 internat

Lycée Jean MONNET-MERMOZ

environ 1200 élèves
Lycée d'enseignement général et technologique
+ une voie professionnelle
(non compatible avec la section ou le sport-études)

Cursus possibles :

De la seconde à la Terminale Générale
Trois séries technologiques (STMG, ST2S, STI2D)

1 internat



Frais et actions engagés **(à régler courant septembre 2026)**

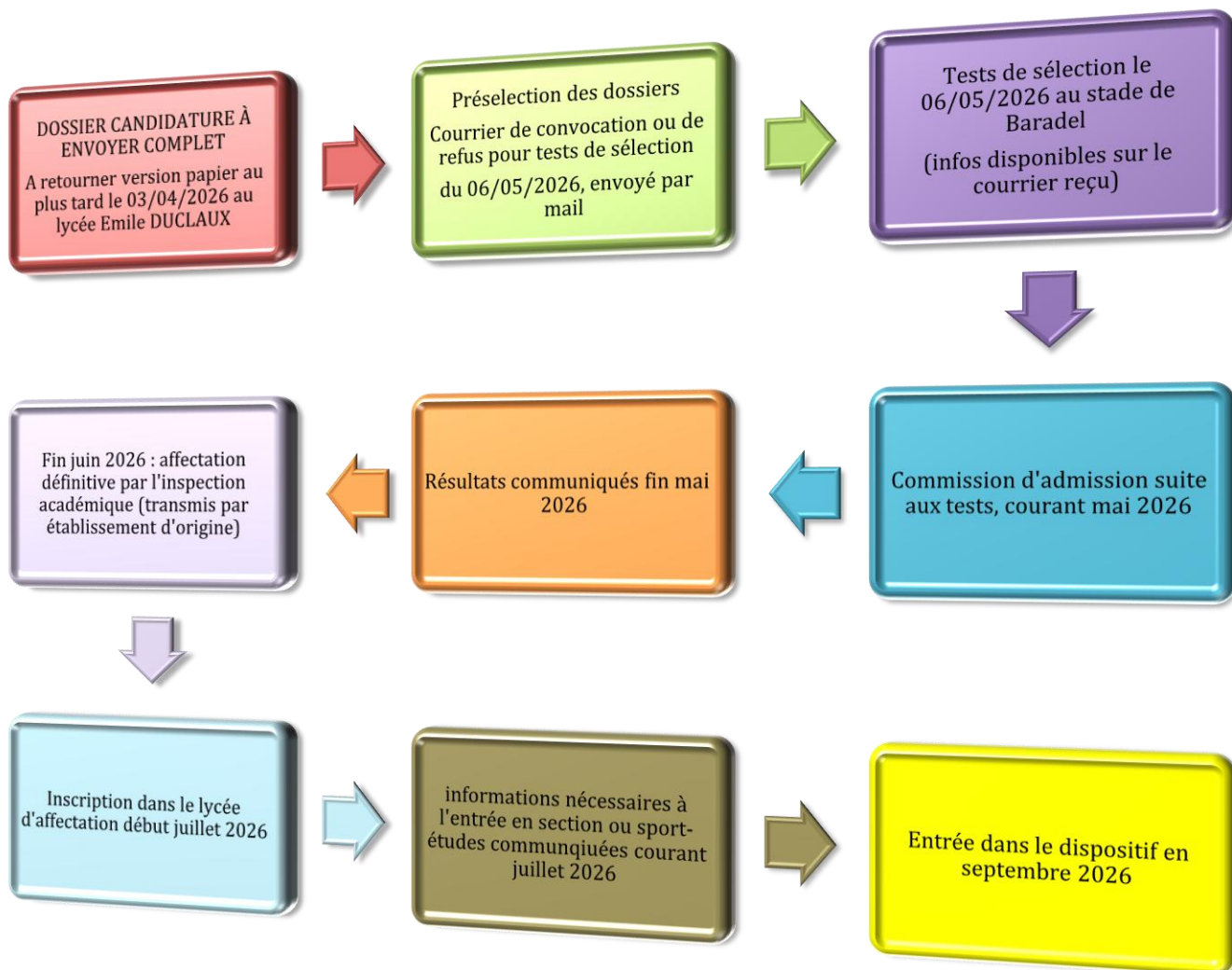
L'entrée en section ou sport-études s'accompagne de frais supportés en partie ou en totalité par les familles :

- Une visite médicale par un médecin du sport (ECG et test à l'effort)-> pour les nouveaux entrants
- Une visite médicale complète -> pour ceux déjà en section l'année précédente (fournir certificat à la reprise)

Les rendez-vous médicaux sont à anticiper et sont pris en charge par les familles.

- Un chèque de 60€ pour la tenue d'entraînement (2 shorts + 2 maillots) (obligatoire pour les nouveaux entrants, facultatif pour ceux qui l'ont déjà acheté à N-1 ou N-2)
- Un chèque de 20€ pour assumer une partie de la navette privée (trajet aller du mardi et/ou du jeudi) (1/3 famille, 1/3 district du Cantal, 1/3 Aurillac FC)
- Une inscription à l'Association Sportive du lycée sera à prévoir en début d'année scolaire. Le montant sera communiqué lors du premier entraînement (cf. professeur EPS)

PROCEDURE D'ADMISSION



A RENVoyer

Dossier de candidature

☐ SECTION SPORTIVE FEMININE*

☐ DISPOSITIF SPORT ETUDES MASCULIN*

**cocher la case selon votre cas*



L'ELEVE

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

CP : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Le dossier de candidature complet est à adresser par voie postale à :

Lycée Emile Duclaux

**16 avenue du professeur Henri Mondor
15000 AURILLAC**

La date limite de dépôt est le Vendredi 3 avril 2026

Une pré sélection sera faite sur dossier et les candidatures retenues seront **convoquées individuellement afin de passer les tests de sélection le 6 mai 2026. Une convocation officielle pour ces tests vous sera envoyée.**

Dossier reçu le / /

Complet ☐

Incomplet ☐

Décision (rayer l'inutile) :

Admis(e) pour le test de sélection

Refusé(e) : motif

Réservé Lycée

A RENVoyer

Sur le plan scolaire

Année 2026-2027

Nom de l'établissement fréquenté :

Ville:

Classe : 3ème ☐ Seconde G.T ☐

LV1:..... LV2:..... Option:.....

Appartenance à une section sportive : Oui ☐ Non ☐

Avis du professeur principal, sur le niveau de l'élève, son comportement et son implication dans le travail

.....
.....
.....

Nom et signature

Avis du Chef d'établissement ou CPE, sur le comportement général de l'élève

.....
.....
.....

Nom et signature

FORMATION SOUHAITEE en 2026-2027

☐ Seconde Générale et Technologique (Lycée Emile Duclaux ou Lycée Jean Monnet)*

☐ Première Générale (Lycée Emile Duclaux ou Lycée Jean Monnet)

☐ Première Technologique (Lycée Jean Monnet UNIQUEMENT)

☐ STMG

☐ STI2D

☐ ST2S

☐ Formule N°1 : vœu 1 = Lycée Emile Duclaux vœu 2 = Lycée Jean Monnet

☐ Formule N°2 : vœu 1 = Lycée Jean Monnet vœu 2 = Lycée Emile Duclaux

* Si une voie technologique est envisagée en Première alors privilégiez une Seconde GT au Lycée Jean Monnet
Pour le lycée DUCLAUX l'entrée en dispositif sport-études n'est pas compatible avec une autre option
Pour le Lycée MONNET, certaines options restent compatibles

Sur le plan football

Année 2026-2027

Nom du club:

Ville:

Poste(s) occupé(s) sur le terrain :

- ☐ Gardien/ne ☐ Latéral/e D ☐ Défense Axe ☐ Latéral/e
☐ Milieu Def ☐ Relayeur/se ☐ Milieu excentré/e D ☐ Milieu excentré/e G
☐ Attaquant/e

Niveau de l'équipe : ☐ National ☐ Ligue R1 ☐ Ligue R2 ☐ District

Informations joueur/se

Latéralité : ☐ gauche ☐ droite ☐ ambidextre

Taille (en cm) : **Poids (en kg) :**

Pointure :

Taille vêtements : Pull : T-shirt : Short : Chaussettes :

Projets individuels

Scolaire : Quel est ton projet professionnel ou d'études (Bac et post bac)?

.....

Quelles sont tes matières préférées ?

Sportif : Quelles sont tes ambitions footballistiques (être pro, amateur, entraîneur, éducateur, arbitre) ?

.....

Quels sont tes points forts sur le terrain ?

Que dois-tu améliorer pour mieux réussir ?

Pourrais-tu te définir en quelques adjectifs ?

Dans la vie je suis Sur le terrain je suis

A RENVoyer

ADMINISTRATIF

Responsable Légal 1

Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐

NOM et Prénom:.....

Adresse:.....

.....

CP:..... Ville:.....

Téléphone (Obligatoire):.....

Mail(Obligatoire):.....

Responsable Légal 2

Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐

NOM et Prénom:.....

Adresse:.....

.....

CP:..... Ville:.....

Téléphone (Obligatoire):.....

Mail(Obligatoire):.....

Fait à le.....

Signature de l'élève

Signature du ou des responsables légaux

LISTE DES PIECES A FOURNIR PAR COURRIER

=> Les pages du dossier mentionnées **A RENVoyer** (en haut de page),

Complétées intégralement et signées

=> les photocopies des **bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année en cours ou du 1^{er} semestre**
(selon fonctionnement de l'établissement fréquenté)

=> **La photocopie de la licence FFF de la saison en cours**

Le dossier de candidature complet est à adresser par voie postale à :

Lycée Emile Duclaux

16 avenue du professeur Henri Mondor 15000

AURILLAC

La date limite de dépôt est le vendredi 3 avril 2026.

Une présélection sera faite sur dossier et les candidat(e)s retenu(e)s seront **convoqué(e)s individuellement** afin de passer les tests de sélection le 6 mai 2026 .

Une convocation officielle pour ces tests vous sera envoyée.